



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN CENTRE

2014

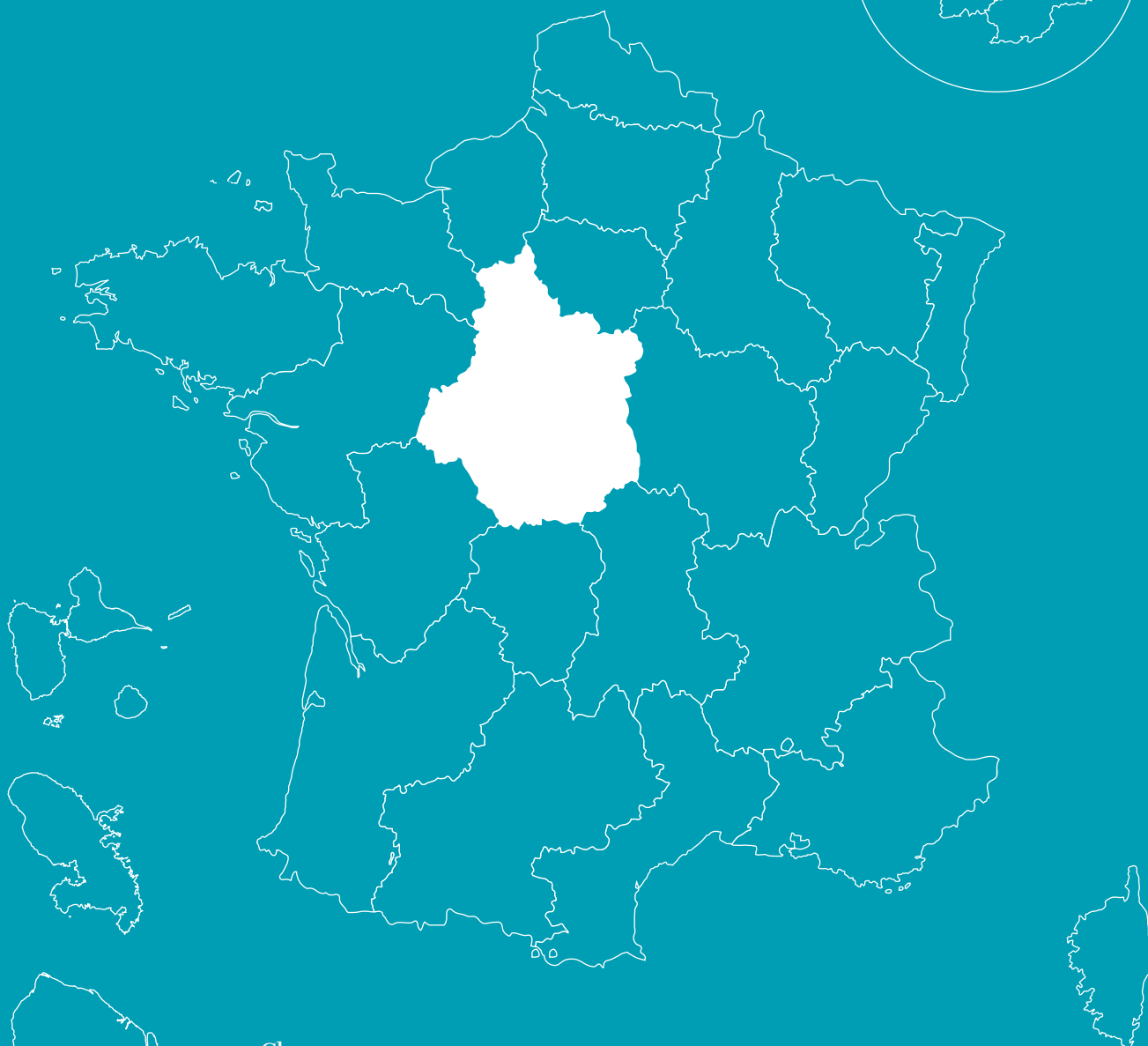
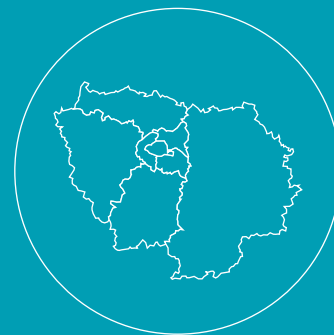
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



CENTRE

La région compte 253 adhérent-e-s
réparti-e-s en 5 sections.



Cher
Bourges

Indre
Châteauroux et Indre

Indre-et-Loire
Tours Indre-et-Loire

Loir-et-Cher
Blois-Loir-et-Cher

Loiret
Orléans-Loiret

ÉDITO

Défendre des droits et des libertés relève de l'absolu et de la contingence. L'absolu tient à la double affirmation de l'universalité et de l'indivisibilité. Pas de « mais », pas de « sauf » qui viennent en limiter surnoisement le champ ou la portée. La contingence, elle, tient aux mouvements du monde et des rapports de forces et des dominations qui structurent leurs sens et leurs contenus. Ainsi, d'une certaine façon, la Ligue des droits de l'Homme doit-elle toujours se confronter aux mêmes adversaires – la raison d'Etat, les idéologies de haine, les dégâts de l'exploitation du travail et de l'exclusion, sous toutes ses formes – mais ne peut jamais procéder à l'identique. Les configurations politiques, institutionnelles, territoriales changent ; les menaces adoptent de nouveaux visages, de nouvelles méthodes ; l'implication des citoyennes et citoyens, elle aussi, se modifie au gré des espoirs et plus souvent encore des frustrations... Par voie de conséquence, les modes de la riposte, de la protestation et de l'apport au débat public se modifient, eux aussi.

D'où, pour la LDH, une double et formidable responsabilité ; savoir rester soi-même, sans rien renier de son histoire, de ses engagements, de ses principes, et se mettre en capacité d'être, toujours mieux, d'ici et de maintenant. C'est un défi que peu d'associations sont aujourd'hui en mesure – ou même en désir – de relever. Mais c'est un défi incontournable, peut-être même le défi majeur qui soit devant la LDH.

Elle travaille à le relever, au rythme de ses mobilisations et dans le cadre de ses engagements, dans un contexte devenu, au cours de ces deux dernières années, aussi exigeant que difficile.

La période qui s'est écoulée depuis le congrès de Niort a en effet combiné le désenchantement et la montée des périls. L'un a nourri un sentiment général de défiance, affaiblissant dangereusement l'éthique politique, la démocratie et la citoyenneté.

Les autres ont pris le visage hideux de la haine raciale, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la violence terroriste, pour aggraver les fondamentaux républicains, singulièrement l'égalité. L'extrême droite et ses idées se sont ainsi imposées au centre du jeu politique français d'autant plus facilement qu'une large partie des médias et de la droite républicaine ont légitimé la légende d'un Front national devenu un parti « comme les autres ».

Sur une toile de fond marquée par une situation économique et sociale difficile, par le paradigme de l'austérité et de son cortège d'injustices, de discriminations et d'exclusions, cette combinaison délétère d'impuissance et de démagogie haineuse nous a mis et nous met encore à rude épreuve. Il s'agit en effet à chaque fois de répondre présent partout sans pour autant s'éparpiller, de faire face à chaque atteinte aux droits, dans le cadre d'une stratégie d'organisation, avec ses priorités et ses points forts. Il s'agit de peser sur le présent tout en préservant l'avenir, d'articuler chaque droit, chaque liberté à la grande chaîne dont il n'est qu'un maillon...

Nous nous y sommes employés lors de chaque soubresaut, chaque drame, chaque désillusion, en œuvrant à des expressions et des ripostes unitaires, avec la préoccupation essentielle de rassembler autour de valeurs universalistes et d'articuler ces ripostes à l'horizon plus général de défense des libertés, de promotion des droits et de la démocratie. Cela s'est singulièrement vérifié contre le racisme, contre les idées d'extrême droite, contre l'antisémitisme et l'islamophobie. Cela s'est également vérifié face à un gouvernement cultivant de plus en plus de postures contournant le cœur des problèmes pour en rester à leur périphérie, sur un mode d'autant plus autoritaire. On pense aux mesures concernant le monde du travail, à la loi sur les étrangers, à celle sur le renseignement, aux modifications de la loi de 1881 concernant le délit d'apologie du terrorisme et de racisme...

Ainsi avons-nous développé, ces deux années durant, notre activité, sur une grande diversité de terrains, autour d'une multitude d'enjeux essentiels : droits des étrangers, égalité femmes-hommes, défense des mineurs isolés étrangers, pour la réhabilitation des fusillés de la Grande Guerre, contre les discriminations, enjeux de développement durable...

Ce travail de titan est à mettre au compte des femmes et des hommes qui, partout et au quotidien, portent l'identité de la LDH, sa réflexion et sa capacité d'action.

Cette capacité – dont on comprend bien, au vu des problèmes posés, qu'elle est largement insuffisante – doit faire l'objet de l'attention de chacune de nos sections, de chaque ligueuse, chaque ligueur. Car à l'image du héros du *Guépard* de G. T. di Lampedusa, nous pensons qu'il faut, si nous voulons pouvoir continuer, travailler à changer.

Ce changement est celui d'un déploiement vital : la modernisation et la croissance de nos outils Internet, la campagne d'adhésion en cours ne sont que les aperçus de ce qu'il nous reste à engager. Cela implique la vie de nos sections, la qualité du débat qui s'y mène, la meilleure diffusion de notre excellente revue *Hommes & Libertés*.

Il nous revient d'y travailler dans les années qui viennent. Ayons à cœur de le faire en toute indépendance des pouvoirs et des institutions, en inscrivant notre richesse thématique dans la perspective d'une réponse aux défis que nous identifions comme stratégiques pour l'avenir. Car il n'est écrit nulle part...

Pierre Tartakowsky
Président de la LDH

LA LDH CENTRE EN ACTION EN 2014

Comme chaque année, les sections de la région Centre-Val de Loire se sont mobilisées, à travers des permanences régulières, pour défendre les personnes les plus vulnérables, celles dont les droits sont le plus souvent bafoués : les demandeurs d'asile, les étrangers sans-papiers, les Mineurs isolés étrangers, les Roms... Les droits de l'Homme aussi doivent être diffusés le plus largement possible, nous avons joué notre rôle de formateur et d'informateur par de très nombreuses interventions dans les écoles, collèges et lycées, mais aussi par de multiples conférences-débats, réunions publiques et manifestations.

L'ensemble de ce travail est résumé dans ce rapport.

Défendre les droits des étrangers

Toutes les sections de la région se sont engagées dans l'accompagnement de demandeur-euse-s d'asile en lien avec les différents intervenants sur le sujet. Les interventions concernent des demandeur-euse-s d'asile débouté-e-s (couple, personne seule, ou famille), dans une démarche de recours, dans des démarches d'étranger-e malade, d'autorisation pour travailler... Plus de mille-deux-cent situations ont été accompagnées, en 2014.

Pour ne prendre qu'un exemple du traitement dégradant qui peut être appliqué aux étrangers, il semble que l'année 2014 soit particulièrement représentative du point de vue de la situation des mineurs isolés étrangers (MIE), avec un recours pratiquement systématique aux tests osseux.

Le tribunal administratif d'Orléans a été saisi pour plusieurs décisions iniques du conseil général du Loiret à l'encontre des mineurs isolés étrangers.

Que ce soit à travers des collectifs comme à Tours (permanence avec

le Centre d'information et de documentation - Maison des associations humanitaires de Touraine) ou à Orléans, ou par un pôle juridique propre à la LDH comme à Châteauroux, un très grand nombre de situations ont été traitées en région Centre.

Le pôle juridique de Châteauroux, par exemple, a réalisé à lui seul plus de mille-cent entretiens au cours de quarante-cinq permanences. Ces entretiens concernent presque exclusivement des étrangers, qu'ils soient demandeurs d'asile, déboutés du droit d'asile en attente de régularisation, en attente de regroupement familial, demandeurs d'une carte de résident, demandeurs de la nationalité française ou pour des problèmes administratifs divers, financiers, matériels, etc. Une permanence téléphonique suivie de rendez-vous, si nécessaire, a été mise en place à Orléans et à Blois, qui, de plus, assure une permanence tous les trois mois à Romorantin-Lanthenay.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination et combat toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. La LDH mène un combat quotidien contre toutes les formes de racisme et de discrimination. Elle refuse d'enfermer la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans quelque démarche communautaire que ce soit : si chaque forme de racisme est spécifique, toutes les victimes se valent et la réponse doit être universelle face à un mal universel.

Les sections de la région interviennent régulièrement en milieu scolaire pour participer à l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme. C'est le cas à Châteauroux dans plusieurs établissements, mais aussi avec les « Ecrits pour la fraternité » (Tours et Châteauroux), ainsi qu'à Orléans dans le cadre de la Semaine sur la prévention à laquelle la section participe depuis de nombreuses années.



© DR

Remise des prix pour les « Ecrits pour la fraternité »

Il s'agit aussi de lutter contre les préjugés, avec la Marche des fiertés, à Tours, contre l'homophobie, mais également avec des conférences sur les Gens du voyage à Tours et « Les droits des populations roms », à Orléans.

Ces prises de position peuvent avoir un aspect plus ludique comme le concert rock pour la lutte contre le racisme, organisé par les sections de Châteauroux et Châtellerauld.

Le travail de la LDH consiste aussi à s'opposer aux contrevérités en appelant par exemple, à Châteauroux, à un contre-rassemblement face aux « veilleurs » de la soi-disant Manif pour tous.

Les conditions de vie des personnes en situation de handicap sont aggravées par la non-application, dans beaucoup de cas, des lois, pourtant insuffisantes, promulguées dans ce domaine. Orléans a organisé une manifestation pour le droit à l'accessibilité de ces personnes.

Promouvoir les solidarités

Dans un monde où les atteintes aux libertés sont courantes, la LDH dénonce le recours à la terreur, les crimes contre l'humanité, la répression brutale des mouvements sociaux et des dites « minorités », les violations massives et délibérées des populations civiles. Avec la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), avec l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), avec le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), la LDH est solidaire des victimes d'atteintes à tous les droits.



Les ligueurs de la région, comme partout en France, ont été très réactifs à la suite des événements tragiques qui se sont produits en Palestine, en juillet 2014. Les sections de Blois, Châteauroux, Orléans et Tours ont appelé ou participé à plusieurs manifestations pour l'application du droit international. Il faut noter que très souvent la présence de la LDH a contribué à tenir des manifestations qui se sont déroulées sans débordement. Comme chaque année, Châteauroux a organisé son « repas multiculturel », avec cent-cinquante participants.

Les étrangers lycéens ou universitaires continuent à subir l'application de lois injustes sur les titres de séjour, au mépris de leurs droits. Les sections de Tours et Orléans participent activement aux réseaux de défense des droits que sont le Réseau éducation sans frontières et le Réseau universités sans frontières. La section d'Orléans a participé au Festival du cinéma & printemps de la Méditerranée à l'initiative des associations Association de solidarité Loiret-Algérie, Palestine 45 (affiliée à l'AFPS) et Diwan-Centre.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

La LDH s'inquiète des atteintes aux libertés publiques aggravées par des lois sécuritaires qui font des prisons des lieux d'inhumanité et de violence. De même, la LDH agit pour l'indépendance de la justice, pour la présomption d'innocence. La LDH est de toutes les mobilisations contre l'extrême droite en France et dénonce ses politiques discriminatoires. Enfin, les technologies de l'information et de la communication, si elles constituent d'indéniables avancées, peuvent devenir des outils de surveillance et d'oppression. En 2014, la LDH a engagé une campagne et des travaux sur la lutte contre les extrêmes droites. En région Centre, de nombreuses actions ont été conduites.

Les sections de la région aident activement à la promotion des droits de l'Homme en étant présentes sur des stands aux différents forums organisés par les municipalités, comme à Orléans ou à Beaugency, au Salon du livre pour

la jeunesse, ou encore à Tours lors de la Journée du bénévolat.

La défense des droits et la lutte contre les atteintes aux libertés passe par l'information, au sens large du terme, c'est pour cette raison que les sections de la région sont à l'initiative, ou participent au débat citoyen dans différents domaines : à Tours cela s'est traduit par des conférences sur les droits de l'Homme et sur le droit de mourir dans la dignité, mais aussi par un partenariat avec le cinéma national populaire qui s'est concrétisé par une projection-débat « Vivre avec l'euthanasie ».

Les prisonniers aussi ont des droits et il est nécessaire d'alimenter le débat dans ce domaine, c'est ce qui s'est fait à Tours avec une exposition intitulée « Vous avez dit réinsertion ? » et à Bourges avec une conférence sur le sujet « Individualisation des peines, renforcement de l'efficacité des peines, qu'apporte la loi Taubira ? ». Dans un autre domaine, Châteauroux a mis en place plusieurs groupes de travail sur l'extrême droite, avec une conférence « Les droites extrêmes : dénoncer les impostures » ainsi que sur la vidéosurveillance.



Conférence table ronde avec l'IUT de l'Indre

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

La LDH dénonce la persistance des violences, des inégalités et des discriminations qui touchent les femmes dans tous les domaines. Elle milite pour que la législation française, largement égalitaire, soit effectivement appliquée : remboursement complet de la contraception, développement des services hospitaliers pratiquant l'IVG, orientation des filles dans toutes les filières, formations pour l'accès à tous les métiers et niveaux de responsabilité, égalité des salaires, mixité réelle des candidatures aux élections.

Dans ce domaine également les sections de la région sont fortement impliquées au travers de différentes actions ou interventions. C'est le cas à Châteauroux qui appartient au collectif départemental contre les violences faites aux femmes et qui est signataire du protocole départemental pour l'accueil et l'accompagnement des victimes de violence faites aux femmes. Il existe d'autres formes d'intervention, comme des communiqués de presse « Des mensonges qui attaquent l'égalité » pour contrer les pourfendeurs du « genre » ou encore « Régression catastrophique pour le droit des femmes en Espagne », par la section de Châteauroux, ou une exposition « Des femmes d'exceptions pour les droits de l'Homme », à Romorantin-Lanthenay, ou des conférences « Marguerite Durand » à Romorantin-Lanthenay et « Olympe de Gouge » à Blois. Un appel à manifester pour le respect du droit à l'IVG a été lancé par la section de Tours et Orléans a interpellé les candidats aux élections municipales sur le respect effectif des droits des femmes. Enfin, la LDH participe aussi à des actions de formation en collaboration avec d'autres associations ou organismes, comme à Châteauroux, par exemple, avec Le Nid et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : « Comprendre le phénomène prostitutionnel pour mieux agir ».

Sensibiliser aux droits de l'Homme

Les questions autour de la citoyenneté et de l'effectivité des droits constituent une des préoccupations essentielles de la Ligue des droits de l'Homme. L'indivisibilité des droits consiste à ne pas séparer les droits civils et politiques des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. En région Centre, de nombreuses actions de sensibilisation aux droits de l'Homme ont été conduites : dans des établissements de formation, ailleurs...

Toutes les sections de la région interviennent en milieu scolaire, à différents niveaux (écoles, collèges et lycée) et universitaire comme, par exemple, la conférence-table ronde avec l'IUT de l'Indre « Peut-on construire la société de demain en se privant des jeunes des quartiers populaires et des zones rurales ? » ou des interventions à l'université du citoyen (CCAS) sur « La différence » et « La société muticulturelle ».

De nombreuses conférences sont organisées ou co-organisées par la LDH à travers toute la région sur les droits de l'Homme : c'est le cas à Tours, mais aussi à Orléans avec de nombreuses projections-débats dans le cadre du « temps fort du réseau Forum des droits humains », dont la LDH est actuellement présidente.

Les droits économiques et sociaux ne sont pas oubliés, c'est le cas notamment de l'Indre dont la section est membre du collectif Economie sociale et solidaire de l'Indre (ESS 36), dont le but est la promotion de l'économie sociale et solidaire dans le département.

Adhérer à la LDH

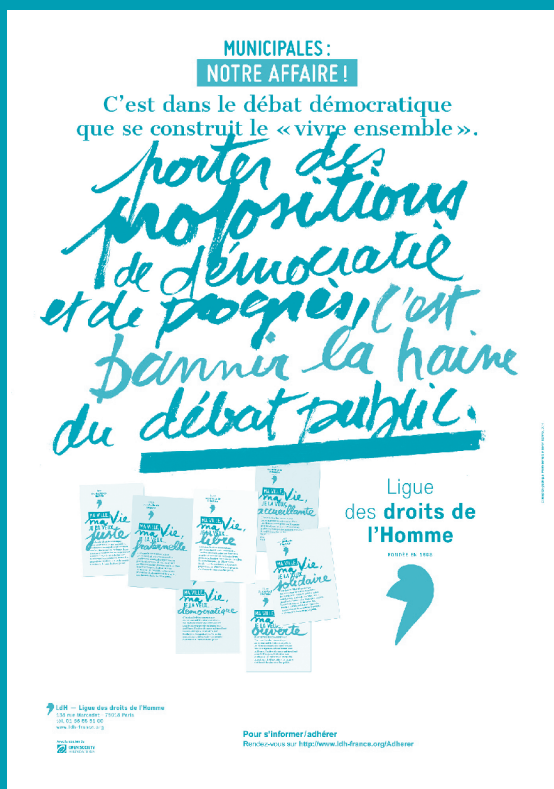
Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

☐ Mme ☐ M. Prénom :

Adresse : Tél. :

..... Mail :

☐ Je souhaite adhérer à la LDH.



A l'occasion des élections municipales de 2014, la Ligue des droits de l'Homme a engagé une campagne sur le thème « Municipales : notre affaire ! ». Celle-ci invitait à une mobilisation sur différents sujets déclinés sur les thèmes « Ma ville, ma vie, je la veux... accueillante, démocratique, fraternelle, juste, libre, ouverte et solidaire ». Elle visait notamment à combattre tous les discours de haine ou de rejet développés par certains candidats. Elle entendait par ailleurs promouvoir des pratiques susceptibles de favoriser l'exercice de la citoyenneté, d'améliorer l'égalité entre les individus et de lutter contre toutes les formes de discriminations.

En région Centre, de nombreuses initiatives ont été prises afin de faire vivre cette campagne.

Une action régionale de la LDH a été lancée à l'occasion des élections municipales. Sur une semaine, toutes les sections se sont attachées à apparaître dans la presse locale, à travers communiqués de presse (par exemple, à Châteauroux, « Municipales, notre affaire ») et interventions sur les radios locales.

Dans ces différentes interventions, deux thèmes principaux ont été abordés : l'importance pour tous les citoyens d'exercer leur droit de vote d'une part et la dénonciation des mensonges de l'extrême droite et le danger pour la démocratie à suivre ses idées, d'autre part.

Outre cette action commune à toutes les sections de la région, de nombreuses interventions ont été menées pour les élections municipales et européennes : conférences, débats... comme par exemple cette conférence commune avec le Cercle Condorcet : « Les associations européennes se mobilisent pour les élections européennes: les enjeux du dialogue civil sur le plan européen », avec Conny Reuter, secrétaire général de « Solidar ».

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional

Centre

Maison des associations
34 espace Mendès-France
36000 Châteauroux
ldhregion@wanadoo.fr

Section

Bourges

5 rue Samson
18000 Bourges
06 51 11 10 55
ldh.bourges@yahoo.fr
ldh-france.org/bourges

Section

Châteauroux et Indre

Maison des associations
34 espace Mendès France
36000 Châteauroux
02 54 60 16 24
ldh36@wanadoo.fr
www.ldh36.org

Section

Tours-Indre-et-Loire

10 Place Neuve
37000 Tours
02 47 37 09 72
ldh.37@laposte.net

Section

Blois-Loire-et-Cher

Mme Brissault-Garnier
Ligue des droits de l'Homme
1 bis rue de Fleury
41500 Sèvres
ldh.loir.et.cher@gmail.com

Section

Orléans-Loiret

1 allée Anne-de-Bourg
45000 Orléans
02 38 78 05 10
ldh45orleans@gmail.com